LE GROUPE
NOUVEAU PARIS
POPULAIRE

DOSSIER DE PRESSE
CONSEIL DE PARIS
OCTOBRE 2026

LA RENTRÉE CHAOTIQUE DU SYSTÈME HIDALGO-GRÉGOIRE

Révélations sur le périscolaire, rétropédalage sur la pénalité de 5 € à la cantine, crise à la Tour Eiffel, promesses de campagne mises à l'épreuve : la rentrée devait permettre à Emmanuel Grégoire d'installer son action. Elle aura surtout révélé les contradictions de sa majorité et laissé plusieurs dossiers sans réponse.



CONTACT PRESSE NPP
presse@nouveauparispopulaire.fr

LES PRINCIPAUX SUJETS DU NPP - p.3-5

01 **PÉDOCRIMINALITÉ DANS LE PÉRISCOLAIRE - P.3**

→ Six mois après les révélations, où est la « transparence totale » promise aux familles ?

02 **PARIS À VENDRE ? LES CONTRADICTIONS DE LA MAJORITÉ FACE AU MUR BUDGÉTAIRE - P.4**

→ LVMH, JCDecaux, Winamax... le maire continue sa route vers la marchandisation de l'espace public

03 **UNE MAJORITÉ ABSENTE FACE AUX MOBILISATIONS SOCIALES - P.5**

→ Manque de moyens dans les services publics, mobilisations lycéennes et crise à la Tour Eiffel, l'exécutif parisien face à ses responsabilités.

À SUIVRE AUSSI | LES ALERTES DU NPP - p.6-9

04 **ÉCOLES ET CHALEUR : 400 MILLIONS, UN DÉBUT, PAS UN PLAFOND - P.6**

→ 400 millions pour les écoles : un début, pas un plafond .

05 **SÉCURITÉ ROUTIÈRE : ZÉRO MORT, ZÉRO BLESSÉ GRAVE - P.6**

→ Il est temps de faire de la prévention des accidents graves et mortels l'objectif central de la politique de sécurité routière parisienne

06 **LES GRANDS PROJETS DANS L'IMPASSE - P.7**

→ Thermo-sur-Seine, Tour Montparnasse, Bercy-Charenton... Des loupés qui s'accumulent et qui doivent être repensés

07 **DES CRÈCHES À L'ASE, LA VILLE NE PEUT PAS ATTENDRE UNE NOUVELLE CRISE - P.8**

→ Lorsqu'il s'agit de la protection de l'enfance, tous les moyens doivent être mis en oeuvre et aucune alerte ne doit être ignorée.

08 **CANTINES : PÉNALITÉ DE 5€, LE COUAC DE LA RENTRÉE - P.9**

→ La gratuité de la cantine devait être l'une des mesures sociales de la rentrée. La pénalité de 5 € en aura gâché l'annonce.

LE NPP AU CONSEIL | NOS VŒUX POUR CE CONSEIL - p.10



LES PRINCIPAUX SUJETS DU NPP

1. Pédocriminalité dans le périscolaire

SIX MOIS APRÈS LES RÉVÉLATIONS, OÙ EST LA « TRANSPARENCE TOTALE » PROMISE AUX FAMILLES ?

LES FAITS

Le scandale de pédocriminalité dans le périscolaire parisien est loin d'être terminé. Au 31 août 2026, 195 agents suspendus, dont 74 pour violences sexuelles sur mineurs, et 101 signalements au titre de l'article 40. Au Sénat, **Dominique Versini a contredit Anne Hidalgo** sur le suivi du rapport de l'Inspection générale de 2015, qu'elle dit n'avoir reçu qu'en décembre 2025.

195

C'est le nombre d'agents suspendus au 31 août 2026

Anne Hidalgo et Patrick Bloche ont reconnu que les signalements avaient été interrompus entre 2021 et 2025, alors que, nous apprenons dans les dernières révélations de Médiapart, que ce dernier assurait à SOS périscolaire en 2022 que la Ville saisissait systématiquement la justice.
C'est un tournant.

UNE MIE VERROUILLÉE

Pendant ce temps, au sein de la mission d'information et d'évaluation de la Ville de Paris, **les auditions se contredisent entre les élu·es, l'administration et les syndicats.**

Les auditions ne sont toujours pas ni filmées ni rendues publiques. Le rapporteur, Alexandre Mennucci, a interrompu et pris à partie nos élues Sabrina Nouri et Sonia Chaouche, écourtant les questions qui fâchent. Nous avons saisi par courrier les membres de la MIE et les coprésidents du groupe socialiste, pour les alerter sur les conditions dans lesquelles se déroulent certaines auditions.

UNE « ÉCOLE DU PÉRISCOLAIRE » À DÉMONTRER

En l'état, elle ressemble à une montée en charge des formations déjà assurées par la DASCO**. Sans dispositif nouveau, c'est un effet d'annonce.**

AU CONSEIL DE PARIS, NOUS DEMANDONS :

- **que les auditions de la MIE soient filmées et rendues publiques;**
- **que toute la transparence soit faite sur l'« École du périscolaire »;**
- **que le fonctionnement de la MIE garantisse effectivement le droit de questionnement de tous les groupes;**
- **que les responsables politiques soient entendus**, notamment Anne Hidalgo et Patrick Bloche, qui ont jusqu'à présent refusé de se présenter.

→ Vœu non rattaché : « Transparence de la MIE sur le périscolaire et réalité de l'École du périscolaire »

→ Courrier à la Présidence de la MIE demandant l'audition des élus

→ Courrier à la Présidence de la MIE dénonçant les conditions de fonctionnement



LES PRINCIPAUX SUJETS DU NPP

2. Paris à vendre ?

LES CONTRADICTIONS DE LA MAJORITÉ FACE AU MUR BUDGÉTAIRE

LES FAITS

Pendant la campagne, Emmanuel Grégoire et la liste d'union de la gauche et des écologistes s'étaient engagés **à « réduire la place de la publicité commerciale dans l'espace public parisien ».** Quelques mois plus tard, la Ville augmente le nombre de panneaux publicitaires de **187 à 208** et celui des faces de **22,5 %,** tout en lançant une nouvelle concession pour les mobiliers urbains d'information (MUI).

+22,5%

le nombre de faces publicitaires en plus prévu par la délibération DFA37

LA MARCHANDISATION GAGNE DU TERRAIN

Nouveau contrat publicitaire avec **JCDecaux (DFA 37)**, partenariat autour de la Street League Skateboarding dont **Winamax** est partenaire titre **(DJS 144)**, aménagement des rues Bassano et Galilée financé par **LVMH (DVD 89)** : derrière ces dossiers différents, une même question se pose, celle des limites à l'utilisation commerciale de l'espace public.

NOTRE ALTERNATIVE : LA JUSTICE FISCALE PLUTÔT QUE LA MARCHANDISATION

À l'approche du débat budgétaire, la publicité ne peut pas devenir la variable d'ajustement du **mur budgétaire** auquel la majorité est confrontée.

Le NPP défend une autre voie : augmenter la taxe foncière pour faire davantage contribuer les patrimoines immobiliers plutôt que marchandiser davantage l'espace public parisien. **Notre choix est clair : faire porter l'effort sur le patrimoine plutôt que sur l'espace public**

AU CONSEIL DE PARIS, NOUS DEMANDONS

À l'occasion de cette séance, le NPP déposera plusieurs amendements et un voeu:

- → Vœu DVD 89 : préservation de la maîtrise publique de l'aménagement et de l'espace public
- → Amendement DJS 144 : supression du partenariat avec Winamax
- → Amendement DFA 37 : lutte contre les discriminations dans la publicité et la marchandisation de l'espace public
- → Amendement DFA 37 : interdiction des publicités pour les voitures thermiques , le transport aérien



LES PRINCIPAUX SUJETS DU NPP

3. Une majorité absente face aux mobilisations sociales

MANQUE DE MOYENS DANS LES SERVICES PUBLICS, MOBILISATIONS LYCÉENNES ET CRISE À LA TOUR EIFFEL, L'EXÉCUTIF PARISIEN FACE À SES RESPONSABILITÉS.

LES FAITS

Le 29 septembre, l'ensemble des organisations syndicales de la fonction publique appelaient à la grève sur les salaires et les moyens des services publics.

À Paris, **enseignant·es, agents territoriaux, personnels hospitaliers, pompiers, mais aussi lycéen·nes de plusieurs établissements** se sont mobilisés contre le manque de moyens, de personnels et la dégradation de leurs conditions de travail et d'études.

AUX CÔTÉS DES JEUNES MOBILISÉ·ES

Les élu·es LFI et Verts Populaires étaient présent·es devant plusieurs lycées et collèges parisiens. Face aux interpellations et aux violences policières signalées, et **dans le contexte des débats à l'assemblée sur la loi "permis de tuer", le maire de Paris ne peut rester silencieux : le NPP demande au maire de Paris d'interpeller la préfecture de police** pour garantir la liberté de mobilisation des jeunes et faire toute la lumière sur les violences dénoncées.

Une majorité de gauche ne peut pas regarder les mobilisations sociales depuis l'Hôtel de Ville. Elle doit y répondre.

TOUR EIFFEL : QUAND LA CRISE SOCIALE DEVIENT UNE CRISE DE GOUVERNANCE.

Après les faits de discrimination sexiste du 5 septembre, les salarié·es ont également alerté sur leurs conditions de travail, la maintenance du monument et sa privatisation croissante.

La démission du directeur général de la SETE annoncée le 29 septembre ne règle pas la question de **la responsabilité politique de la Ville, actionnaire à 99 % de la société.**

AU CONSEIL DE PARIS, NOUS DEMANDONS :

- **de répondre aux revendications des salarié·es et de leurs syndicats;**
- de rendre publics les résultats des enquêtes;
- de donner les moyens nécessaires à l'entretien de la Tour Eiffel et améliorer immédiatement les conditions de travail;
- **la démission d'Ariel Weil doit démissionner de la présidence de la SETE**.

→ Vœu non rattaché : gestion de la Tour Eiffel (SETE), suite aux discrimination sexiste et différentes alertes



À SUIVRE : LES ALERTES DU NPP

4. Écoles et chaleur : 400 millions, un début, pas un plafond

Les faits. En juillet, le budget supplémentaire ne prévoyait que 12 M€ pour adapter les écoles à la chaleur. Après notre mise en demeure du 7 juillet puis notre saisine du tribunal administratif, la Ville annonce désormais 400 M€ sur la mandature.

Le compte n'y est pas. Ces 400 M€ représentent environ un sixième des 2,52 milliards d'euros nécessaires, selon notre estimation, à la rénovation thermique complète des 630 écoles publiques. L'enjeu dépasse les canicules : les écoles « bouilloires » l'été sont souvent des passoires thermiques l'hiver.

Nos demandes. Une programmation publique, école par école, précisant les travaux, leur coût et leur calendrier. L'action de la Ville se mesurera aux chantiers achevés, pas aux enveloppes annoncées.

→ lien vers notre mise en demeure pour inaction climatique
→ lien vers notre saisine du Tribunal Administratif

5. Sécurité routière : zéro mort, zéro blessé grave

Les faits. Une cycliste est morte à Concorde, percutée par un poids lourd. À Paris, se déplacer à pied ou à vélo ne doit plus coûter la vie.

Sécuriser la voirie. Traiter dans l'année 200 points noirs, dont Concorde, Magenta et Sébastopol, engager le réaménagement des 1 000 carrefours les plus dangereux et achever un réseau cyclable continu et protégé.

Réduire les poids lourds. Un nouveau plan logistique avec des objectifs chiffrés de baisse de leur circulation, le développement de la cyclologistique, du fluvial et du ferroviaire, et au moins dix micro-hubs décarbonés.

Nos demandes. Faire de la sécurité routière une priorité de la mandature et inscrire 10 M€ supplémentaires pour le vélo dès le prochain budget.
Parce qu'à Paris, se déplacer à pied ou à vélo ne doit plus coûter la vie.

→ lien vers notre vœu non rattaché relatif à la sécurité à vélo et à la circulation des poids lourds



6. Les grands projets parisiens dans l'impasse.

INCINÉRATEUR DE VITRY : UN PROJET QUI PEUT FAIRE EXPLOSER LA MAJORITÉ

Les faits. La concertation sur le futur incinérateur de Vitry a confirmé une forte opposition locale. Les élus du Val-de-Marne y sont opposés de manière transpartisane.

Une majorité fracturée. Les écologistes parisiens avaient voté la concession en décembre 2025. Mais leur gêne est flagrante. Face à un projet aussi contesté, aux conséquences sanitaires et écologiques majeures, ils ne peuvent plus rester silencieux.

Nos demandes. Une mission flash transpartisane pour évaluer les conséquences d'un abandon ou d'une modification du projet, et étudier les alternatives qui garantiraient l'alimentation du réseau de chaleur.

→ lien vers notre vœu non rattaché relatif à la création d'une mission flash sur Thermo-sur-Seine

TOUR MONTPARNASSE : DIX ANS POUR REVENIR AU POINT DE DÉPART

Les faits. Malgré les concertations engagées cet été par la Mairie, plus de 76 % des copropriétaires ont rejeté le 23 septembre le lancement des travaux du projet de transformation, estimé à 800 M€. La tour est désormais vide et l'avenir du quartier incertain.

Un échec de méthode. Emmanuel Grégoire n'a pas réussi à rassembler autour d'un projet. Laisser l'initiative aux seuls copropriétaires mène à l'impasse.

Nos demandes. Reprendre la maîtrise publique du site par une opération d'intérêt national et remettre toutes les options sur la table, y compris la déconstruction, pour un projet d'abord écologique et social, élaboré avec les habitants.

→ lien vers notre vœu non rattaché relatif à l'avenir de la Tour Montparnasse

BERCY-CHARENTON : FAIRE UN PARC PLUTÔT QU'UN NOUVEAU PROJET IMMOBILIER

Les faits. Le 9 septembre, après des années de programmation, la Ville a abandonné le projet d'aménagement de Bercy-Charenton, face à l'explosion des coûts du foncier et des infrastructures ferroviaires.

Une opportunité à saisir. Plutôt que de relancer une opération immobilière, nous proposons d'y créer un grand parc public de 17 hectares. C'est l'un des piliers de notre Plan 300 hectares, qui vise à multiplier les îlots de fraîcheur et à atteindre 10 m² d'espaces verts accessibles par habitant. La majorité a rejeté nos vœux et amendements en ce sens lors des précédents Conseils.

Nos demandes. Consacrer le site à un grand parc public et inscrire le Plan 300 hectares au budget, avec un calendrier.

→ lien vers notre vœu sur le plan 300 hectares (Conseil de Paris de juin)



À SUIVRE : LES ALERTES DU NPP

7.Protection de l'enfance – Des crèches à l'ASE, la Ville ne peut pas attendre une nouvelle crise

CRÈCHES : REPRENDRE LE CONTRÔLE

Les faits. Les alertes s'accumulent dans la petite enfance : signalements de violences sur des enfants (DFPE 240), manque de personnels et recours à l'intérim (DFPE 261), financements de travaux défaillants (DFPE 246), centaines de places devenues inaccessibles. La crise de la FOCCS, avec des établissements menacés de fermeture ou de reprise à la découpe, montre la fragilité d'un modèle qui repose largement sur des opérateurs extérieurs.

Notre ligne. Depuis plusieurs Conseils, nous défendons la municipalisation, la préservation des places et un contrôle public renforcé. La petite enfance relève de la compétence de la Ville : c'est à elle d'agir.

Nos demandes. Un état des lieux crèche par crèche des places réellement ouvertes, des effectifs, des contrôles et des suites données aux alertes. Un plan chiffré de réouverture, de recrutement et de travaux.

→ **lien vers notre vœu DFPE 240 relatif à la transparence et la mise sous contrôle public des crèches parisiennes**

PROTECTION DE L'ENFANCE : NE PAS ATTENDRE UN NOUVEAU SCANDALE

Les faits. Des faits de maltraitance ont été signalés au foyer Jenner. Plusieurs enquêtes et contrôles ont été engagés ou annoncés. La Ville dispose pourtant déjà d'un schéma de protection de l'enfance qui prévoit la prévention des violences institutionnelles et le contrôle des établissements.

La leçon du périscolaire. Après les affaires révélées dans le périscolaire, aucune alerte sur la protection des enfants ne peut être minimisée ou laissée sans suite. Il faut faire la lumière sur les dysfonctionnements signalés avant qu'une crise n'éclate.

Nos demandes. Dès la prochaine 6e commission, la communication des rapports et enquêtes disponibles, un bilan des alertes et des réponses apportées, et une évaluation indépendante de toute la chaîne de signalement.

→ **lien vers notre vœu non rattaché relatif aux défaillances signalées dans les établissements de l'ASE parisienne**



À SUIVRE : LES ALERTES DU NPP

8. Cantines : la pénalité de 5 €, couac de la rentrée

Les faits. Présentée avant l'été comme une réforme sociale, avec la gratuité pour les deux premières tranches, la nouvelle tarification (DASCO 37) prévoyait aussi une majoration forfaitaire de 5 € pour certaines absences et présences exceptionnelles. Alertés par des parents, nous avons demandé le 2 septembre sa suspension.

Un recul de l'exécutif. Un mois plus tard, la délibération DASCO 96 abroge la DASCO 37 : la pénalité de 5€ disparaît et les absences sont de nouveau facturées au tarif habituel de la famille. Pour les présences exceptionnelles, le forfait est remplacé par une majoration.

Nos demandes. Un droit de souplesse pour quelques absences ponctuelles ou présences exceptionnelles, comme le demandent les parents. Une famille ne doit pas être pénalisée au premier imprévu.

→ lien vers notre amendement DASCO 96 relatif à l'instauration d'une tolérance pour les absences ponctuelles
→ lien vers notre courrier adressé au Maire demandant la suppression de la pénalité de 5€



LE NPP AU CONSEIL

Nos vœux pour ce Conseil :

- Vœu non rattaché relatif à la reprise en main publique de l'avenir de Montparnasse
- Vœu non rattaché relatif à la gestion de la Société d'exploitation de la Tour Eiffel (SETE), à la suite des faits de discrimination sexiste, des alertes sanitaires et de la dégradation des conditions de travail
- Vœu non rattaché relatif à la situation dramatique des quartiers Rosa Parks et Millénaire portant demande d'une mission de préfiguration en vue de la création d'une opération d'intérêt national (OIN)
- Vœu non rattaché relatif aux foyers de travailleurs
- Vœu non rattaché relatif à l'effectivité du contrôle de l'encadrement des loyers à Paris
- Vœu non rattaché relatif à la sécurité à vélo et à la circulation des poids lourds
- Vœu non rattaché relatif à la transparence de la mission d'information et d'évaluation sur le périscolaire et à la réalité de l'École du périscolaire
- Vœu non rattaché relatif aux défaillances signalées dans les établissements de l'Aide Sociale à l'Enfance parisienne et à la transparence au contrôle et au traitement des alertes dans la protection de l'enfance parisienne
- Vœu non rattaché relatif aux droits LGBTQIA+ et à l'accueil des personnes LGBTQIA+ persécutées dans le monde
- Vœu non rattaché relatif à la création d'une mission flash sur Thermo-sur-Seine
- Vœu non rattaché relatif au développement de Haltes « soins addictions » mobiles à Paris, avec une priorité de déploiement dans le secteur Rosa Parks dans le 19e arrondissement
- Vœu relatif à la transparence et la mise sous contrôle public des crèches parisiennes — rattaché à 2026 DFPE 240
- Vœu relatif à la préservation de la maîtrise publique de l'aménagement des rues Bassano et Galilée et de l'espace public parisien — rattaché à 2026 DVD 89
- Vœu relatif à l'attribution de la citoyenneté d'honneur de la ville de Paris à Rachel Szor et Yuval Abraham et au soutien à la diffusion du documentaire NAZA — rattaché à 2026 DGRI 37

